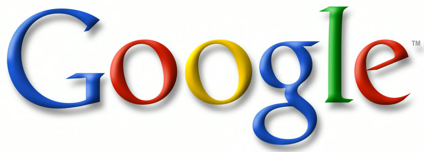

Google

LES PROGRÈS

DE LA

GRAMMAIRE COMPARÉE

LEÇON FAITE AU COLLÉGE DE FRANCE

POUR

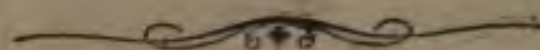
LA RÉOUVERTURE DU COURS DE GRAMMAIRE COMPARÉE

PAR

M. MICHEL BRÉAL
PROFESSEUR

EXTRAIT DES

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS.



PARIS
IMPRIMERIE AD. LAINÉ ET J. HAVARD,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1868.


SE TAIR
FAIRE

LES PROGRÈS

DE LA

GRAMMAIRE COMPARÉE

LEÇON FAITE AU COLLÉGE DE FRANCE

POUR

LA RÉOUVERTURE DU COURS DE GRAMMAIRE COMPARÉE

PAR

M. MICHEL BRÉAL

PROFESSEUR



EXTRAIT DES

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS.



PARIS

IMPRIMERIE AD. LAINÉ ET J. HAVARD,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1868.

LES PROGRÈS

DE LA

GRAMMAIRE COMPARÉE.



Depuis que nous nous sommes vus, nous avons perdu l'homme éminent dont le nom, si souvent prononcé devant vous, doit revenir bien des fois dans nos entretiens. Le fondateur de nos études, M. François Bopp, est mort il y a quelques semaines, à l'âge de soixante-quinze ans. Jusqu'à présent, tous les savants adonnés aux mêmes recherches que nous poursuivons ici, pouvaient se considérer comme formant une famille dont le chef était encore au milieu d'eux. La première partie de l'histoire de notre science se trouvait personnifiée en cet illustre vieillard qui avait connu les maîtres de l'école de Calcutta, Colebrooke et Wilkins, et qui avait été lui-même le maître de Guillaume de Humboldt et d'Auguste-Guillaume Schlegel[1]. Aujourd'hui la philologie comparative a perdu son père : les origines de nos études, qu'hier nous pouvions toucher du doigt, appartiennent désormais au passé.

J'ai essayé ailleurs de retracer la vie de Bopp et d'exposer les principes qui l'avaient guidé dans ses découvertes. Pour compléter cette esquisse et pour rendre hommage au savant qui vient de s'éteindre, il nous resterait aujourd'hui à examiner ce que les études

[1] Nous tirons ce dernier fait, qui est peu connu, de la correspondance d'Auguste-Guillaume Schlegel. « Mais figurez-vous cet enfantillage à mon âge ! je n'ai « pu résister au désir d'apprendre la langue sanscrite ; j'étais ennuyé de ne savoir « que des langues que tout le monde sait, et me voilà depuis deux mois écolier « zélé des brahmes. Je commence à débrouiller assez facilement les caractères, je « m'oriente dans la grammaire, et je lis même déjà, avec le secours d'un Allemand « que j'ai trouvé ici, l'Homère de l'Inde, Valmiki. » Lettre à Guillaume Favre, du 4 février 1815. (*Mélanges d'histoire littéraire*, par Guillaume Favre. Genève, 1856.)

qu'il avait inaugurées sont devenues entre les mains de ses disciples et de ses continuateurs. Mais il serait impossible, dans le court espace d'une heure, de vous faire connaître en détail tant de travaux divers accomplis par d'excellents esprits sur tous les points de la philologie indo-européenne. Je devrai donc me contenter d'attirer votre attention sur une seule des questions que présente l'histoire des dernières années de notre science.

Je voudrais vous montrer comment le progrès de nos recherches a eu pour conséquence de varier les applications et d'affiner les procédés de la grammaire comparative, et comment une méthode qui, dans l'origine, servait à étudier l'ensemble de la famille indo-européenne, est également employée aujourd'hui pour analyser des groupes beaucoup plus restreints, et même pour approfondir le développement d'un seul idiome. A mesure que la méthode était mise à l'œuvre sur un terrain plus circonscrit, les enseignements qu'elle a fournis sont devenus plus précis et plus sûrs; il est même arrivé que, d'après ces recherches de détail, il a fallu redresser les données provenant d'une première revue d'ensemble. Je vous citerai quelques exemples de ce genre de progrès, et je tâcherai de vous prouver que l'une et l'autre manière d'appliquer la grammaire comparative a sa légitime raison d'être.

Après que Bopp, dans ses premiers ouvrages, eut démontré d'une manière scientifique la parenté qui unit le sanscrit aux langues de l'Europe, et eut fait voir le profit qu'on pouvait tirer de cette identité d'origine pour l'explication de chaque idiome de la famille, l'objet que se proposèrent, à la suite du maître, ses disciples et ses émules, fut de continuer et d'étendre cette découverte. A quelques années de distance, M. Pott et M. Benfey publièrent leurs premiers travaux étymologiques. Ce qui caractérise ces ouvrages, c'est qu'ils poussent de front l'étude simultanée de toutes les langues indo-européennes, et que, passant constamment de l'une à l'autre, ils les obligent à se servir réciproquement d'explication et de commentaire. Grâce à cette inspection générale, non-seulement les grandes lois, mais la plupart des rapprochements de détail, qu'un premier examen pouvait faire découvrir, furent reconnus avec autant de pénétration que de savoir. Si les analogies, bien plus que les différences, servirent de point de mire aux recherches, il ne faut point s'en étonner : la joie était grande de trouver tant de liens entre des langues si éloignées en apparence. On prit plaisir à ramasser en gerbe autour d'une racine les mots qu'elle avait produits dans les divers idiomes de la famille, et à expliquer les termes obscurs et les anomalies grammaticales d'une langue par des mots restés clairs et des formes regar-

dées comme régulières dans une autre. Chaque fois qu'on ouvre ces livres, où le lithuanien, le slave, l'arménien, l'ossète s'entremêlent à l'allemand, au grec, au latin, au zend et au sanscrit, on est étonné de la science prodiguée par les auteurs, et pour peu qu'on ait le courage de se frayer un chemin à travers cette épaisse forêt de mots et de formes de toute espèce, on recueille à chaque pas les enseignements les plus variés et les plus curieux.

Cependant des recherches si étendues et si compliquées, entreprises presque au lendemain de la naissance de nos études, ne pouvaient manquer de donner prise à d'assez graves critiques. Nous hésiterons d'autant moins à les signaler que les côtés faibles de ces ouvrages s'expliquent par le temps où ils parurent, tandis que les qualités qui les distinguent sont le propre des auteurs.

En premier lieu, un certain nombre de rapprochements se sont trouvés inexacts, parce qu'ils provenaient d'un examen insuffisant des idiomes mis en parallèle. La famille indo-européenne comprend un si grand nombre de langues, divisées elles-mêmes en tant de dialectes, qu'un seul homme ne peut avoir de toutes une connaissance également approfondie. Pour certaines d'entre elles, il fallut se contenter de dépouiller des lexiques et d'interroger les paradigmes des grammaires. Mais sans parler des piéges qui se multiplient sous les pas du linguiste, aussitôt qu'il a recours à de tels moyens d'investigation, il aurait fallu que l'analyse grammaticale, armée des instruments de précision qu'avait fournis la nouvelle méthode, se fût préalablement exercée sur chaque idiome en particulier, pour ne livrer à la comparaison finale que des matériaux suffisamment épurés.

Un ou deux exemples, que nous emprunterons à la langue latine, feront mieux comprendre l'inconvénient des comparaisons lointaines, quand les mots mis en présence n'ont pas été d'abord soumis à un examen minutieux. Prenons les mots latins *clāmo* « je crie », et *clāmor* « cri ». Nous verrons, d'une part, les étymologies que M. Bopp et M. Benfey ont cru pouvoir donner de ces termes, en les rapprochant de mots empruntés aux idiomes congénères; puis nous donnerons l'explication qui se présente, quand on se tient renfermé dans l'histoire de la langue latine.

Selon M. Bopp[1], le latin *clāmo* serait identique au sanscrit *çrāvajāmi* « je fais entendre ». Pour apprécier la valeur de ce rapprochement, il faut savoir qu'il existe en sanscrit un verbe *çru* « entendre », dont la forme, dans une période plus ancienne, a dû être

[1] *Grammaire comparée*, § 20.

kru. Le verbe correspondant, en grec, est κλύω. En latin, outre le verbe archaïque *cluĕre*, nous devons rapporter à la même racine les mots *inclutus* et *cliens* (pour *cluens*). Les verbes sanscrits sont pourvus d'une forme appelée causative, qui indique que le sujet fait faire l'action marquée par la racine. Le causatif de *çru*, en sanscrit, est *çrâvajâmi*, « je fais entendre ». Si l'étymologie de M. Bopp était fondée, il faudrait donc admettre entre *inclutus*, *cluens* et *clâmo*, une parenté immédiate, quoique remontant aux temps lointains de la période indo-européenne. De son côté, M. Benfey[1], dans son Lexique des racines grecques, propose pour le mot *clamor* une autre explication : il suppose que *clamor* est pour *clad-mor*, et il rapproche ce dernier de la racine sanscrite *krad* « crier, pleurer », qui a donné en gothique *grêtan* « pleurer », et à laquelle se rattacherait aussi, selon l'auteur, le grec κέλαδος « bruit ». Les deux explications que nous venons de citer ne se ressemblent guère ; mais elles ont au moins ce trait commun qu'elles placent l'origine des mots *clamo, clamor*, hors du domaine de la langue latine.

De graves objections s'opposent à l'une et à l'autre étymologie. Pour commencer par celle de M. Benfey, rien n'atteste l'existence en latin de la racine sanscrite *krad;* mais en supposant même que cette racine se soit conservée en latin, ce n'est pas le substantif *clamor*, mais le verbe *clamo* qu'il aurait fallu y rapporter. En effet, si *clamor* avait donné naissance au verbe, il aurait fait *clamorare*, comme *honor* fait *honorare*. D'un autre côté, le rapprochement de M. Bopp soulève aussi de graves difficultés : *clamo* ne répond ni par le sens, ni par la forme, au causatif sanscrit *çrâvajâmi*. *Clamare* ne veut pas dire « faire entendre », mais « crier, appeler ». Si la racine renfermée dans *inclutus* et *cluens* a laissé un causatif en latin, c'est dans le verbe *cluĕre* « se faire entendre, » qu'il faudra probablement le chercher. D'un autre côté, nous n'avons pas un seul exemple certain d'un *v* sanscrit représenté en latin par un *m*. Mais il n'est point nécessaire, pour expliquer *clamo* et *clamor*, d'aller demander des éclaircissements au sanscrit. Comme l'a dabord fait observer M. Schweizer[2], le latin seul, interrogé dans son histoire, suffit pour rendre compte de ces deux mots.

Il existe en latin un verbe *calare* « appeler », qui ne fait plus partie de la langue courante, mais qui ne s'en est pas moins conservé dans une locution toute faite, *calare comitia* « convoquer les comices », et dans un certain nombre de dérivés, tels que *ca-*

[1] *Griechisches Wurzellexicon*, II, p. 132.

[2] *Journal* de Kuhn, IV, p. 299.

lendæ « les calendes », *curia calabra* « la curie où l'on proclamait les calendes », *intercalaris* « intercalaire. » Le même verbe est renfermé aussi dans le mot *concilium* « assemblée », où son *a* s'est affaibli en *i*, comme celui de *tangere* dans *contiguus*. Le verbe correspondant en grec est καλέω « appeler. » De même qu'en grec, à côté de la racine καλ, il existe une forme κλη, qui se trouve, par exemple, dans κέκληκα, κλῆσις, ἐκκλησία, il y avait en latin, à côté de *cal*, une forme *clā*, qui s'est conservée dans *nomen-clātor* « le nomenclateur, celui qui appelle les noms. » C'est un fait assez fréquent en sanscrit, en grec et en latin, qu'une racine terminée par une liquide ait à côté d'elle une forme secondaire où la liquide a changé de place avec la voyelle précédente, laquelle, par une sorte de compensation, s'allonge[1]. En grec, par exemple, nous avons :

βαλ (ἔβαλον) et βλη (βέβληκα).
γεν (γένος) et γνη (γνήσιος).
δαμ (δαμάω) et δμη (ἄδμητος).
μεν (μένος) et μνη (μνήμων).
ταλ (τάλας) et τλη (τλῆναι).

Le même fait a lieu en latin.
C'est ainsi qu'à côté de

gen (*genui*),	nous avons	*gnā* (*gnāsci*).
ster (*sterno*),	—	*strā* (*strāvi*).
ger (*germen*),	—	*grā* (*grāmen*).
ter (*tero*),	—	*trī* (*trīvi*).
cer (*cerus*, *Ceres*),	—	*crē* (*crēscere*).

Par la même interversion, *cal* est devenu *clā*, et a formé un substantif *clamus* ou *clama* qui est sorti de l'usage, mais dont l'existence nous est encore attestée par l'adjectif *clamosus*. De même que *fumus* a fait *fumare*, ou que *fama* a donné *infamare*, de même *clamus* ou *clama* a donné *clamare*. Ce dernier, à son tour, est le primitif de *clamor*.

Je ne veux pas dire qu'entre *calare*, καλέω et le sanscrit *çru*, il n'y ait point une parenté éloignée. Mais l'étymologie scientifique ne consiste pas à indiquer vaguement l'affinité qui peut exister entre deux termes : il faut qu'elle satisfasse à ce que M. Littré appelle l'*historique* et la *filière*, c'est-à-dire qu'elle retrace, lettre pour

[1] Comparez Pott, *Etymologische Forschungen* (2e édition), t. III, p. 1.

lettre, l'histoire de la formation d'un mot, en rétablissant tous les intermédiaires par lesquels il a passé.

L'exemple suivant nous montre qu'il suffit quelquefois d'une simple contraction pour rendre un terme méconnaissable. Quelle est l'étymologie de *cuncti* « tous » ? M. Pott [1] songe à un redoublement de la préposition *cum*. Jacob Grimm [2] soupçonne une parenté avec le gothique *hun* « aliquis ». Mais M. Corssen [3] a reconnu que *cuncti* est pour *councti*, comme *ducere* est pour *douцere* ; *councti* vient lui-même de *cojuncti*, par une syncope dont le latin archaïque offre d'assez nombreux exemples. *Cuncti* et *conjuncti* sont donc deux formes jumelles. Du même coup s'explique le verbe *cunctari*, qu'on avait rapproché du sanscrit *çank* « penser » et du gothique *hugs* « esprit ». *Cunctari* est pour *cojunctari*, et *Cunctator*, pris dans son sens étymologique, n'est pas, comme l'expliquent nos dictionnaires, celui qui diffère, mais celui qui combine.

C'est pour avoir pris dans les vocabulaires les matériaux de leurs comparaisons, sans avoir considéré d'assez près les habitudes spéciales de chaque idiome, que les philologues dont nous parlons se sont quelquefois trompés. Chose singulière ! le danger des rapprochements précipités ne laissait pas d'être aperçu par chacun des savants de cette école, quand il observait les travaux de ses confrères. Ainsi M. Pott, rendant compte du Lexique des racines grecques de M. Benfey, signale les périls d'une méthode qui prétend tout expliquer et ne sait point se résoudre à l'ignorance de beaucoup de choses. De son côté, M. Pictet, le célèbre celtologue, celui de tous les savants contemporains qui a usé le plus largement et avec le moins de réserve des rapprochements de cette sorte, ne put se défendre de quelque inquiétude, quand il vit M. Bopp faire entrer le vieil irlandais dans ses comparaisons. Comme M. Pictet avait de la famille celtique une connaissance particulière, il vit très-bien à quelle quantité d'erreurs l'usage des lexiques et des grammaires pouvait donner lieu. Il fit remarquer que les grammairiens et les lexicographes irlandais offrent pêle-mêle les formes de périodes tout à fait différentes, sans se mettre en peine des changements accomplis pendant un espace de dix siècles. Il conclut que, pour comparer en toute sûreté l'irlandais aux autres idiomes indo-européens, il faut attendre qu'on ait fait d'une manière complète l'histoire des variations du celtique [4].

[1] *L. c.*, t. I, p. 243.
[2] *Deutsche Grammatik*, t. III, p. 32.
[3] Corssen, *Aussprache, Vocalismus und Betonung des Lateinischen*, I, p. 96.
[4] *Journal asiatique*. 1840, tome IX, page 280.

Rien n'est plus sensé que ce langage : mais il suffit de remplacer « irlandais « par « sanscrit », pour avoir la critique que M. Weber, le célèbre indianiste, adresse aux comparaisons de M. Pictet.

Un second reproche qu'on peut faire à ces savants, c'est qu'ils n'ont pas assez tenu compte du remaniement que chaque peuple fait subir à l'idiome qu'il reçoit en héritage. Le philologue qui veut expliquer les locutions françaises *quoique*, *pourvu que*, ne s'attend pas que le latin lui en fournira les prototypes tout formés. *Quoique* représente le latin *quid quod ; pourvu que* répond à *pro viso quod*. Mais si les différentes parties de ces mots, prises une à une et en elles-mêmes, sont latines, c'est le propre de la langue française de les avoir fondues ensemble et d'en avoir fait des locutions pourvues d'une signification indivisible. C'est un principe qu'on a quelquefois perdu de vue dans l'explication des langues anciennes. Quand M. Bopp rapproche la particule grecque γάρ du sanscrit *karhi* [1], il rapporte à l'époque reculée où le grec s'est séparé du sanscrit ce qui, en tant que mot composé, est le bien propre et indépendant des deux idiomes. Il n'y a d'ailleurs aucune parenté, ni de signification, ni de forme, entre γάρ et *karhi*. *Karhi* signifie « quando? » , tandis que γάρ a le sens du latin « enim ». Γάρ, formé comme τάρ et αὐτάρ, renferme, ainsi que les hellénistes l'ont reconnu depuis longtemps, la particule γέ composée avec ἄρα ; *karhi*, formé comme *yarhi* et *ētarhi*, contient le pronom interrogatif *ka* composé avec la particule *hi*. Le moindre inconvénient de ces comparaisons éloignées est de faire perdre de vue les analogies immédiates. Quelques pages après avoir expliqué γάρ, M. Bopp en vient à la particule αὐτάρ : ici il voit dans la syllabe ταρ le suffixe du comparatif *tara*, qui aurait, par exception, conservé son *a*, tandis que partout ailleurs il est devenu τερο [2]. Mais il est clair que αὐτάρ est pour αὖτε ἄρα, comme γάρ est pour γέ ἄρα.

Le travail original des idiomes ne consiste pas seulement à rapprocher et à fondre ensemble deux ou plusieurs termes pour composer des locutions nouvelles. Il y a tel procédé de formation et de dérivation des mots qui constitue pour une langue une acquisition véritable, dont on peut quelquefois déterminer l'ancienneté et observer la propagation.

Il existe en latin un suffixe *mentŏ*, que nous trouvons, par exemple, dans *documentum*, *vestimentum*, et qui sert à former surtout

[1] *Grammaire comparée*, § 391.
[2] *Ibid.*, § 378.

des noms d'instrument. Un des élèves de M. Benfey, M. Leo Meyer, rapproche ce suffixe *mento* du suffixe sanscrit *mant*, que nous trouvons, par exemple, dans *madhumant* « qui est pourvu de miel », *djumant* « brillant », et du suffixe grec μᾰτ, que nous avons dans ὄνομᾰτ, κτῆμᾰτ [1]. Le latin aurait conservé la nasale, qui en grec s'est perdue, et qui en sanscrit ne s'est maintenue qu'à certains cas. De plus, le latin, en ajoutant au suffixe la voyelle *ŏ*, l'aurait fait passer de la troisième déclinaison dans la deuxième. Mais on peut objecter que le suffixe *mant* s'est conservé en latin dans les adjectifs *clement-*, *vehement-*, où il est resté de la troisième déclinaison, et qu'il n'y a aucune comparaison à établir pour le sens entre des noms d'instrument comme *documentum*, et des adjectifs comme *madhumant*.

Pour observer comment s'est formé le suffixe *mento*, il ne faut point sortir du latin [2]. En effet, nous trouvons dans l'ancienne langue des mots comme :

documen	à côté de	*documentum*
tegmen	—	*tegmentum*
momen	—	*momentum*
frumen	—	*frumentum*
augmen	—	*augmentum*
tormen	—	*tormentum*
segmen	—	*segmentum*.

Jusqu'au temps d'Auguste, les formes en *men* sont les plus nombreuses ; mais les formes en *mento* se multiplient à mesure qu'on approche de la décadence de la langue, et elles finissent par devenir de beaucoup les plus usitées. On est donc amené à supposer que le suffixe *mento* n'est pas le représentant d'un ancien suffixe *mant*, mais au contraire une acquisition de la langue latine.

Il se compose, d'une part, du suffixe *men*, qui correspond au μον ou μεν grec, au *man* sanscrit, et d'autre part du suffixe *tŏ*, qui s'ajoute volontiers en latin à des mots déjà tout formés, comme nous le voyons par les adjectifs *onustus*, *vetustus*, *funestus*, *honestus*. Que dirait-on du philologue qui voudrait trouver en latin les prototypes de mots français comme *pâturage*, *courageux ?* Ces mots sont le bien propre de notre langue, parce que les différents

[1] *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*, t. II, p. 263.

[2] Comparez Corssen, *Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre*, p. 124.

éléments dont ils sont composés, quoique latins d'origine, se sont réunis en français. Mais une raison semblable doit nous empêcher de rechercher en grec ou en sanscrit les analogues de formations purement latines.

En général, les savants qui ont créé la méthode comparative sont trop portés à sauter les intermédiaires pour remonter aussitôt jusqu'aux temps les plus reculés de la langue. Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit M. Bopp, traitant des verbes grecs comme δουλεύω, πολιτεύω, se demander quelle est l'origine de la syllabe ευ; il soupçonne qu'elle est un débris du verbe auxiliaire φύω, dont le φ serait tombé comme dans *potui*, *monui*, et dont l'υ aurait été frappé du gouna[1]. Mais, pour expliquer ces verbes, il suffit de songer aux substantifs comme πρεσβεύς, χαλκεύς, ἱππεύς. Une fois que la langue fut en possession d'un certain nombre de verbes en εύω, l'analogie a fait créer les autres.

C'est du trésor inépuisable de la langue sanscrite que nos philologues ont habituellement tiré la matière de leurs comparaisons. Nous sommes conduit de la sorte à une troisième critique qu'il est peut-être permis de leur adresser. Par un entraînement très-facile à comprendre, ils font la part trop grande au sanscrit. Non pas qu'aucun d'eux ait jamais prétendu que nos idiomes de l'Europe fussent dérivés de la langue de l'Inde; une assertion aussi facile à réfuter ne s'est jamais trouvée dans le livre d'aucun linguiste de profession. Mais, comme le sanscrit est de tous les idiomes indo-européens le plus archaïque et le plus transparent, comme il a sur ses frères l'avantage inappréciable d'avoir été soumis de bonne heure à une analyse aussi fine que juste, comme il se présentait aux savants européens avec des listes de racines et de suffixes toutes préparées par les grammairiens indigènes, comme c'est la découverte du sanscrit qui a donné naissance à la philologie comparative, et que la plupart de nos grammairiens étaient en même temps des indianistes, il n'est pas étonnant que, sans y penser, ils aient quelquefois accordé trop de poids au témoignage, d'ailleurs si considérable, de la langue de l'Inde. M. Bopp, par exemple, qui ne manque jamais, quand l'occasion s'en présente, de faire remarquer, avec une sorte de satisfaction, que le grec, ou le latin, ou le lithuanien, ou l'allemand, s'est maintenu sur tel ou tel point, dans un état de conservation plus parfait que le sanscrit, n'en donne pas moins, à certains moments, dans l'excès que nous venons de signaler. Venant à parler des

[1] *Grammaire comparée*, § 777.

noms de mois *september*, *october*, il croit reconnaître le mot sanscrit *vāra* « temps, fois », dans la syllabe finale [1]. Mais ces noms de mois, qui étaient à l'origine des adjectifs (car on disait *calendas septembres, idibus octobribus*), sont formés à l'aide du même suffixe que *saluber*, *celeber* [2]. M. Bopp rattache le latin *lignum* à la racine sanscrite *dah* « brûler » [3]; mais *lignum* (le bois qu'on ramasse) est avec *legere* dans le même rapport que *tignum* avec *tegere* [4].

On profita de certaines formations du verbe sanscrit, telles que le désidératif, pour y rapporter des mots de nos langues de l'Europe. C'est ainsi que dans le Lexique de M. Benfey, *īkš*, *vākš*, *k'akš*, figurent comme ayant donné naissance à des mots grecs ou latins. Mais un examen plus attentif a montré que cette forme particulière de désidératif appartient en propre aux idiomes asiatiques de la famille, et n'a par conséquent pu donner de rejetons à nos langues classiques. D'autres fois, cédant à la séduction d'un rapprochement plus spécieux que juste, on identifia des mots comme *kalēvara* « corps » et *cadaver*, comme *vārja* « eligendus » et *varius*, comme *vārita* « electus » et *marītus*. Le plaisir de découvrir en grec et en latin des mots sanscrits tout formés, et comme embaumés et intacts, faisait passer par-dessus les lois phoniques, les règles de dérivation ou la diversité du sens. Mais les lois qui ont fait du grec et du latin ce qu'ils sont, n'ont pas agi d'une façon intermittente; elles sont constantes comme les lois de la nature, car elles tiennent à la conformation de nos organes et aux habitudes de notre pensée. Ce serait une étrange erreur de croire que certains mots y aient pu échapper. L'identité de forme, loin de prouver la communauté d'origine, doit au contraire éveiller la défiance du philologue, et le mettre en garde contre ces ressemblances trompeuses.

Mais s'il faut reprendre l'emploi exagéré qu'on a fait du sanscrit pour l'explication de certains mots ou de certaines formes grammaticales, à plus forte raison devra-t-on s'élever contre l'abus qui a été fait de cette langue, pour décomposer les racines indo-européennes. Non contents d'avoir groupé tout le matériel de nos idiomes autour d'un petit nombre de racines, quelques philologues ne craignirent point d'appliquer leurs instruments d'analyse aux racines elles-mêmes. Qu'il soit possible de ramener à des formes plus simples un certain nombre de groupes phoniques que

[1] *Ibid.*, § 309.

[2] Comparez Corssen, *Kritische Beitræge zur lateinischen Formenlehre*, p. 160.

[3] *Grammaire comparée*, § 6.

[4] *Grundzüge der griechischen Etymologie* (2e édition), p. 327.

nos langues traitent comme s'ils étaient indivisibles, qu'on puisse un jour ramener à un type commun des racines qui, dans la période indo-européenne, étaient déjà distinctes, c'est une question qui demeure réservée à l'avenir, et que, dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible de résoudre. Mais la confiance qu'inspirait le sanscrit était telle, que M. Pott, sans chercher plus loin, pour décomposer les racines, essaye de détacher les prépositions sanscrites qui pourraient s'y être agglutinées. Il existe, par exemple, dans toute notre famille de langues, une racine *vagh* « transporter », qui a donné au sanscrit le verbe *vahāmi*, au latin *veho*, au grec ἔχω, au lithuanien *wezu*, au gothique *viga*. M. Pott, voulant réduire cette syllabe à des éléments plus simples, y croit découvrir la racine sanscrite *hā* « quitter », précédée de la préposition sanscrite *ava*. *Ava-hā*, pris dans le sens causatif, signifierait « faire quitter, transporter[1] ». De même encore, après avoir énuméré les nombreux dérivés de la racine *bhū* « exister », M. Pott se demande si cette syllabe ne doit pas être rapportée à quelque autre racine de sens plus concret, et il suppose que *bhū* pourrait être composé de la racine *vā* « souffler », précédée de la préposition *abhi* « vers ». *Abhi-vā* signifierait « être rempli de souffle, exister[2] ». On comprendra sans peine qu'à l'aide de cette étymologie transcendante, il ne soit pas impossible de ramener à une lignée commune des mots à première vue fort différents. S'agit-il, par exemple, d'identifier le latin *pudere* et le grec αἰδέομαι? Comme ces deux mots possèdent en commun la lettre *d*, il sera aisé de leur trouver une origine commune : la véritable racine, selon M. Pott, est peut-être *vid* « voir, savoir », qui, en latin, se sera fait précéder de *api*, tandis qu'en grec il s'est combiné avec le préfixe *ā*[3].

Tels sont les écarts où la prédilection pour le sanscrit, jointe au désir de tout expliquer, ont entraîné par moments le plus docte de nos philologues. On a justement relevé les dangers d'un système qui nous transporte dans une période anté-historique, pour laquelle nos moyens d'information nous abandonnent. Quand une syllabe est regardée comme racine par tous les idiomes indo-européens, les historiens de ces idiomes ont le droit de la considérer comme telle. Ajoutons que si jamais on arrive à décomposer nos racines, ce sera sans doute à l'aide d'autres moyens que la séparation des préfixes.

[1] *Etymologische Forschungen* (1re édition), I, p. 283. Dans la seconde édition, M. Pott retire cette étymologie.

[2] *Ibid.*, p. 211.

[3] *Ibid.*, p. 246.

Il nous reste à mentionner une dernière critique, qui n'est au fond que la conséquence des précédentes. En ce qui concerne les règles phoniques, nos philologues ne tracent pas toujours une ligne de démarcation assez nette entre les différents idiomes, et ils s'autorisent trop facilement de ce qui est licite dans l'un pour admettre la même faculté dans un autre. On est surpris, par exemple, de voir M. Bopp citer l'arménien en témoignage pour un changement de lettre qu'aurait opéré le latin [1]. Si des rapprochements de ce genre démontrent la possibilité d'une loi phonique, l'existence de la loi a besoin d'être établie par des preuves tirées de l'idiome lui-même. Les exemples que nous avons mentionnés plus haut, comme *çrâvajâmi* et *clamo*, *karhi* et γάρ, *vârita* et *marîtus* suffisent pour montrer le défaut dont nous voulons parler. Il est juste d'ajouter que les rapprochements de ce genre ne sont, chez les maîtres comme Bopp, que des faits isolés et exceptionnels. C'est par indulgence pour quelques comparaisons séduisantes qu'ils ont manqué aux principes qu'eux-mêmes avaient posés. Mais l'une des premières qualités du philologue, c'est d'être incorruptible, et de ne point laisser fléchir la règle au profit de quelques étymologies favorites.

Trop d'empressement à passer d'un idiome à l'autre, trop peu d'attention accordée au travail original que chaque langue opère sur elle-même, trop d'importance attribuée au sanscrit, une décomposition téméraire des racines, tels sont, avec des lois phoniques trop libres, les reproches qu'on peut adresser aux premiers fondateurs de nos études. Est-il nécessaire d'ajouter que des imperfections presque inévitables ne diminuent en rien le mérite des savants que nous avons nommés? Aux travaux de Bopp, de Pott, de Benfey revient l'honneur d'avoir reconnu et parcouru une première fois le domaine que devra explorer à l'avenir la philologie âryenne. Comme il était naturel, la période des grandes œuvres d'ensemble, avec ses mérites et ses faiblesses, a précédé celle des recherches spéciales et des études de détail.

Tandis que nos premiers maîtres élevaient aux langues indo-européennes un monument imposant, quoique construit un peu à la hâte, d'autres philologues, se contentant d'une tâche plus modeste, mais y apportant un grand esprit de rigueur et d'exactitude, prenaient en sous-œuvre les différentes parties de l'édifice. Avec un immense savoir et un rare bonheur d'exposition, Jacob Grimm avait déjà donné, dans sa Grammaire allemande, le modèle de ce

[1] *Grammaire comparée*, § 342.

genre de recherches. A son exemple, ses disciples soumirent les idiomes germaniques, depuis la langue d'Ulfilas jusqu'aux moindres dialectes d'aujourd'hui, à une étude complète et minutieuse. Les langues letto-slaves furent analysées avec non moins de soin par Miklosich, Schaffarik et Schleicher. Zeuss écrivit sa Grammaire celtique, tandis que les langues romanes trouvaient en M. Diez un historien non moins érudit que consciencieux. L'esprit qui règne dans ces ouvrages est plus circonspect et plus sévère. On distingua les formes des différents âges; on fixa les limites des différents dialectes. Plus d'une étymologie lointaine dut être abandonnée en présence d'une variante dialectale qui donnait au mot une physionomie nouvelle et ne laissait point de doute sur sa véritable origine. Plus d'une forme grammaticale, qu'on avait d'abord rapportée à l'âge le plus reculé, fut reconnue comme moderne, soit que l'analogie l'ait fait rétablir là où elle s'était perdue, soit que la langue ait eu recours une seconde fois, à de nombreux siècles de distance, au même procédé de formation. En même temps fut commencé un travail d'un genre tout nouveau. Ainsi que l'éditeur d'un texte distribue les manuscrits en différentes classes, met à part ceux qui sont chefs de famille et n'accorde qu'une importance secondaire à ceux qui dérivent des précédents, de même on forma des groupes au sein de l'unité indo-européenne, et l'on étagea par plans successifs des idiomes qui jusqu'alors avaient tous figuré sur la même ligne. Ce travail délicat, qui est loin d'être achevé, permettra un jour de reprendre, avec des moyens nouveaux et sans éparpillement d'érudition, la comparaison entre les divers chefs de souche.

C'est dans le même esprit que sont conçus les excellents écrits de Georges Curtius sur la langue grecque, et ceux de Corssen sur le latin. A l'exubérance des ouvrages dont nous parlions plus haut, ils ont fait succéder la sobriété. Comme toute la lumière est dirigée sur un même point, comme les comparaisons sont destinées à éclairer un seul idiome, l'attention du lecteur sait où se fixer, les traits principaux du développement de la langue se dégagent des faits particuliers, et les observations grammaticales prennent peu à peu l'interêt d'un exposé historique.

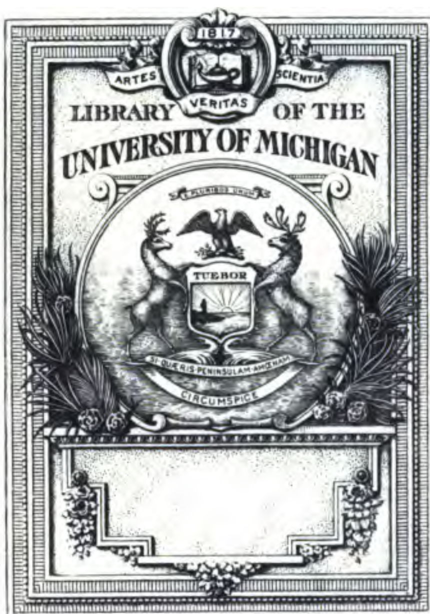
Le principal enseignement qu'on tira de ces travaux, c'est que nos idiomes ne sont pas, comme on pourrait le croire en lisant Pott ou Benfey, les fragments d'un ensemble harmonieux qui aurait été mis en pièces. Chacune de nos langues s'est dégagée de l'unité primitive d'après des lois organiques dont il est possible de décrire le jeu et de découvrir le principe. L'attention des premiers maîtres était trop distraite par la multiplicité des objets

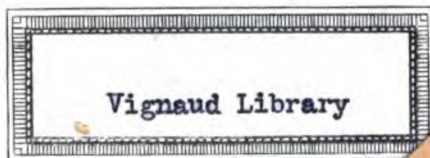
pour qu'ils pussent prêter l'oreille à ces forces cachées qui déterminent la forme et décident de la destinée des idiomes. De même qu'au-dessous des grandes lois qui gouvernent tout un règne de la nature, d'autres lois plus spéciales président au développement des classes, en laissant place elles-mêmes à la variété des genres et des espèces, de même la division de la langue mère en tant d'idiomes et de dialectes n'est pas l'œuvre d'un morcellement aveugle, mais le produit d'une lente et régulière évolution.

Cependant les écrits que nous venons de mentionner ne sont pas restés à l'abri de toute critique. Ils ont quelquefois trop resserré les limites où ils se renferment, et ils se sont volontairement privés du secours qu'ils pouvaient tirer des idiomes congénères. En ne considérant qu'une seule langue, il leur est arrivé de regarder comme lui appartenant en propre ce qu'elle doit à une période antérieure, où elle était encore confondue dans l'unité âryenne. Quand M. Corssen suppose que les mots latins comme *vitrum*, *rastrum*, *lustrum* ont supprimé un *e*, et que l'ancienne forme est *viterum*, *rasterum*, *lusterum* [1], il oublie que le même suffixe *tro* se retrouve sous la forme τρο en grec, dans ἄροτρον, πλῆκτρον, βάκτρον, et sous la forme *tra* en sanscrit, dans *çrōtram*, *nētram*, *vaktram*. Il est possible que le suffixe *tra* soit pour *tara ;* mais la suppression de la voyelle, si elle a eu lieu, appartient à un temps de beaucoup antérieur à l'existence de la langue latine. M. Corssen suppose aussi que le mot latin *neptis* « nièce, petite-fille », est pour *nepotis*, et que l'*o* a été supprimé, parce que l'accent tonique se trouvait sur la première syllabe. Mais *neptis* répond au sanscrit *naptī* « petite-fille », féminin de *napāt*. Ce qui prouve que *neptis* appartient à une période antérieure à la séparation des idiomes, c'est que le féminin y est marqué simplement par l'addition d'un *i*, et que, dans la période latine, cette formation du féminin est depuis longtemps sortie de l'usage [2]. Se fondant sur un passage de Festus, où il est dit que dans un ancien texte, au lieu de l'impératif *prospice*, on trouve *prospices*, M. Corssen admet que l'impératif latin était autrefois terminé par un *s* [3]. Mais il sacrifie à un témoignage isolé, et peut-être à une erreur du grammairien latin, la déposition unanime de tous les membres de la famille : nous avons en grec les impératifs λέγε, τύπτε, en sanscrit *bōdha*, *tuda*, en gothique *habai*, *salbo*, comme en latin *lege*, *pone*.

[1] *Aussprache, Vocalismus und Betonung*, II, p. 17.
[2] *Ibid.*, II, p. 5. Comparez Benfey, *Orient und Occident*, I, p. 230.
[3] *Ibid.*, I, p. 338.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03110 7843


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE


Vignaud Library